

**Compte-rendu des réunions préparatoires portant sur
les élections des délégués des parents d'élèves 2008/2009**

Deux réunions se sont tenues afin de préparer les prochaines élections des représentants des parents d'élèves qui auront lieu au titre de l'année scolaire 2008/2009.

1) Réunion du 17 septembre 2008 :

Ce groupe de travail s'est tenu en salle des commissions à la mairie de l'Hay et était composé de :

- Mme GEYL (maire-adjointe chargée des questions scolaires et périscolaires),
- Mme MECHAIN (directrice adjointe des services),
- Mme CAMPEAU (directrice du service enseignement-enfance),
- Mesdames JARRY (secrétaire générale) et TOURNIER (secrétaire) de l'Union Locale FCPE,
- Mme MORIZOT du Conseil local FCPE du groupe scolaire « Jardin Parisien »,
- Mme FABAS (Trésorière) et M. PAVAGEAU (Président) du Conseil local FCPE du groupe scolaire « Lallier »,
- Une représentante de l'association Blondeaux Parents Indépendants.

En préambule, Mme GEYL insiste sur le vote des parents et la question de la représentativité. Elle précise que le changement induit par la suppression de l'école le samedi matin implique de prendre les horaires les plus favorables pour l'ouverture et la tenue des bureaux de vote le vendredi 17 octobre 2008.

Nathalie JARRY déclare que le bulletin officiel de l'éducation nationale laisse le choix d'organiser les élections entre le 17 ou le 18 octobre 2008 mais insiste sur le vendredi 17. Les bureaux de vote seront tenus par les membres des directions des écoles accompagnés de parents d'élèves. On relève l'absence cette année d'enseignants. L'Union locale indique sa position en faveur du créneau horaire 15h30-19h30. En parallèle, un effort particulier portant sur le vote par correspondance sera mené dans l'ensemble des groupes scolaires.

Mme MECHAIN recommande d'utiliser la même procédure que l'année précédente.

A la demande de la FCPE, pour ce qui concerne le matériel de vote, le nombre d'enveloppes de format A sera augmenté de 20 % ; les étiquettes apposées sur les enveloppes pour le vote par correspondance mentionneront également le nom de l'enfant ; un panneau d'affichage électoral sera fourni pour chacune des écoles des groupes scolaires.

Mme MECHAIN aborde le sujet des duplications des documents qui devrait être effective pour le 3 octobre suite à la remise des documents au service enseignement-enfance (Mme CAMPEAU) par les parents d'élèves le 29 septembre 2008.

Mme JARRY propose alors une nouvelle notice de vote destinée aux parents « électeurs » permettant une harmonisation. Les lieux et heures de vote des différents groupes scolaires seront rajouter. Au dos de cette notice seront accolées les explications écrites du vote remises par les directions des écoles. Mme MECHAIN propose d'avaliser cette suggestion faite par la FCPE mais cette décision ne sera définitive qu'après avis émis par les autres associations de parents absentes ce jour. Les enveloppes reprenant l'ensemble des documents nécessaires au vote seront remises aux directions des écoles le 9 octobre et données aux parents dans la semaine du 13 octobre.

Mme MECHAIN sollicite l'envoi de résultats des élections après clôture du scrutin et dépouillement des votes.

Une mise en valeur des élections aura lieu dans le bulletin d'information de la ville à paraître.

En marge des question d'organisation des élections, Mme JARRY a abordé la question du montant de la subvention accordée par la municipalité aux associations de parents d'élèves sur l'hay, et de sa répartition. Mmes GEYL et MECHAIN se sont engagées à étudier ce problème. Mme FABAS insiste sur les budgets variables des conseils locaux.

- **2) Réunion du 18 septembre 2008 :**

Le sujet de la préparation des élections a été abordé également lors d'une rencontre qui a eu lieu à 8h30 dans les bureaux de Lallier Élémentaire. Étaient présents :

- Mme HERVAT (directrice de Lallier A),
- Mme MONNIN (directrice de Lallier B),
- Mme BOUTORA (directrice de Lallier 1),
- Mme RICHARD (directrice de lallier 2),
- Mmes Zohra DECAUX-HOUGA, Nancy COUEURVOLAN-GUIOISE, Paméla FABAS et M. Christophe PAVAGEAU pour le compte du Conseil local FCPE de lallier.

Comme prévu, la journée du **vendredi 17 octobre 2008** a été retenue pour l'organisation des élections de parents d'élèves au titre de l'année scolaire 2008. Les bureaux de vote seront ouverts de **14h30 à 18h30**. Le dépôt des listes de candidatures auprès des directions des écoles auront lieu au plus tard le 9 octobre 2008. Le matériel de vote sera remis le vendredi 10 octobre, délai maximum.

Dés lors, la **mise sous enveloppe** prévue initialement le samedi 4 octobre est reportée au **lundi 6 octobre 2008 à compter de 14h30**. Le réfectoire de Lallier devrait nous être alloué pour l'occasion. Un mail de demande de mise à disposition sera adressé.

Enfin, un tableau de roulement va être établi pour connaître vos possibilités de présence afin de tenir les bureaux de vote.